



Achat terrain - fausse information

Par **Delma Marie**, le **28/11/2016** à **16:42**

Bonjour,

Je viens vous faire part de mon problème en esperant pouvoir y trouver un recours.

Nous devons acheter un terrain qui nous a été annoncé à 1676m² selon le premier bornage. À la suite de plusieurs relances auprès de l'agence immobiliere, celle-ci nous envoie un document indiquant un bornage. Mais celui-ci n'était que le prévisionnel, ce que nous ignorions alors.

De plus, l'annonce en ligne publiée par l'agence indiquée une surface de 1676 m². La version papier quand à elle faisait état d'un surface d'environ 1500m².

Nous avons plusieurs fois remonté ce problème à l'agent immobilier qui est resté très flou.

Nous nous sommes tout de même positionnés car il y a peu de biens dans ce secteur.

Notre offre de prix a été acceptée par la propriétaire mais nous avons finalement appris, après notre offre, que le bornage définitif faisait état lui de 1470m².

Là nous nous sentons floués par l'agence immobilière et souhaiterions renégocier le prix mais uniquement en portant sur les frais d'agence.

Leur manque de sérieux et de recherche a faussé la vente.

Serait-ce possible ?

Que nous conseilleriez-vous ?

Merci par avance de votre aide :-)